

COLLEGE JEU DE MAIL



DROIT A L'IMAGE

Nous pouvons être amenés à utiliser, pour des expositions ou tout autre usage à caractère pédagogique au sein de l'établissement ou diffuser sur notre site internet ou celui de l'académie, des photographies ou reportages utilisant votre image ou celle de votre enfant. Bien entendu, cette diffusion ne saurait se faire sans votre autorisation préalable. Aussi, nous vous demandons de bien vouloir compléter le formulaire ci-dessous.

Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données Personnelles, concernant ces images. Pour exercer ce droit, vous pouvez vous adresser au chef d'établissement.

PHOTOGRAPHIE SCOLAIRE

Le photographe scolaire sera présent au collège le.....septembre 2016. Il prendra des photographies de la classe et des photographies individuelles. Cependant, ces photos ne sont pas obligatoires et les règles relatives au droit à l'image s'appliquent : votre enfant sera photographié à la condition que vous en fassiez expressément la demande par le biais du formulaire ci-dessous. L'autorisation que vous donnez n'entraîne pas un engagement d'achat

Pour information, les photographies individuelles permettent également de constituer le trombinoscope des classes du collège, votre enfant sera donc photographié. Ce trombinoscope n'est pas diffusé en dehors de l'établissement.

COUPON REPONSE

Je, soussigné (e).....

Responsable de l'enfant

Nom : Prénom : Classe :

Autorise l'établissement scolaire à diffuser des photographies ou image filmées de mon enfant pour des expositions ou tout autre usage pédagogique ainsi que les sites de l'académie et du collège, en dehors de toute exploitation commerciale, pour une durée indéterminée.

Autorise mon enfant à être photographié au collège,

N'autorise pas mon enfant à être photographié au collège.

A :

Date :

Signatures du ou des responsables